



FONDATION EMILE CHANOUX
Institut d'études fédéralistes et régionalistes

Le fédéralisme fiscal: théorie et réalité

Prof. Bernard Dafflon

Décentralisation: essai de définition. Quels avantages à décentraliser ?

La répartition des compétences entre les niveaux de gouvernement ;

Quelle fiscalité à quel échelon de gouvernement ?

Les transferts budgétaires, la péréquation ;

Quelle autonomie ?

Discipline et contrainte budgétaires.

Le cours se fonde sur l'ouvrage :

Décentralisation: quelques principes issus de la théorie du fédéralisme financier, Bernard DAFFLON et Thierry MADIES, Agence française de développement, Notes et documents No 42, novembre 2008, Paris, 112 pages.

Durant les deux dernières décennies, les questions de décentralisation ont suscité un engouement dans un grand nombre de pays. Cette notion s'avère cependant difficile à définir car elle renvoie à des arrangements institutionnels d'une grande variété. L'objet de cet ouvrage est de fournir une grille de lecture des processus de décentralisation-centralisation en s'appuyant sur la théorie du fédéralisme financier. L'idée n'est pas d'identifier un même schéma de décentralisation pour tous les pays, la décentralisation étant contingente à l'histoire et aux institutions de chaque pays. Il s'agit plutôt de conduire les praticiens à se poser les bonnes questions à partir d'une méthodologie résultant à la fois des enseignements de l'analyse économique (le fédéralisme financier et les disciplines connexes) et l'expérience acquise sur le terrain.

Le volume peut être téléchargé sur le site de la Fondation Chanoux.

